

Rue Joseph Wauters, 47-49 - 5580 JEMELLE

Agent traitant: DUMONT Sandrine - Email: sandrine.dumont@zsdinaphi.be - Tél: 084/21.99.92

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Monsieur le Député Provincial,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil de Zone aura lieu le **vendredi 22 janvier 2021, à 9h, en visioconférence.**

L'ordre du jour est le suivant :

EN SÉANCE PUBLIQUE

- 1. Approbation du PV du Conseil du 13 novembre 2020
- 2. Décision de tutelle MB 1/2020
- 3. Siège social de la zone Modification
- 4. SPF Santé Publique Convention AMU 2021
- 5. Personnel administratif et opérationnel professionnel Règlement de pointage
- 6. Personnel opérationnel Recrutement de secouristes-ambulancier volontaires Vacance emploi et appel à la réserve
- 7. Personnel opérationnel Recrutement de secouristes-ambulancier volontaires Constitution d'une réserve
- 8. Personnel opérationnel Recrutement de sapeurs-pompiers volontaires Vacance emploi et appel à
- 9. Personnel opérationnel Recrutement de sapeurs-pompiers volontaires Constitution d'une réserve
- 10. Ratification décision collège 11/12/20 et 17/04/20
- 11. Agenda 2021

A HUIS CLOS

- 12. Personnel opérationnel Pompier volontaire Activité complémentaire
- 13. Personnel opérationnel Sapeur-pompier volontaire Mobilité
- 14. Personnel opérationnel Sapeur-pompier volontaire Nominations
- 15. Personnel opérationnel Secouriste-ambulancier volontaire Nominations
- 16. Personnel opérationnel Secouriste-ambulancier volontaire Annulation engagement
- 17. Personnel opérationnel Recrutement de secouristes-ambulancier volontaires Appel à la réserve
- 18. Personnel opérationnel Recrutement de sapeurs-pompiers volontaires Appel à la réserve

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, modifié par la loi du 15 juillet 2018, « les lieu, jour et heure et l'ordre du jour des séances du conseil sont portés à la connaissance du public au moins par (…) l'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la zone (…) ou leur mise en ligne sur le site internet de la zone ».

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Député Provincial, nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire de la Zone, Sandrine DUMONT Le Président de la Zone, Christophe BASTIN